
Adresse de la société populaire de Savenay (Loire-Inférieure) qui témoigne sa joie des nouvelles victoires de la République, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de Savenay (Loire-Inférieure) qui témoigne sa joie des nouvelles victoires de la République, lors de la séance du 4 thermidor an II (22 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. pp. 422-423;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24195_t1_0422_0000_12

Fichier pdf généré le 21/07/2021

ruptibles deffenseurs de nos droits : Graces soient rendues à l'Etre Suprême; les armes des assassins n'ont point atteints les victimes que leur avoient marqués dans leurs fureurs expirantes la tyrannie et le fanatisme; Robespierre et Collot d'herbois existent et continuent à seconder vos travaux immenses et partagent toujours votre gloire. Représentans, trop longtems le nom de notre commune a été porté par un scélérat, un traître, sans doute un amy de pitt, ce Tourteau dit de Septeuil, l'un de ces premiers vallets de chambre du dernier tiran des français; La Société populaire de Septeuil demande que ce nom soit changé, en un autre beaucoup plus digne d'être répété par de vrais sansculotes, et qu'au lieu de Septeuil, ce soit Valon Libre.

Représentans, restez à votre poste. Continuez de déployer un courage digne de la cause que vous faites triompher; les membres de la société Populaire de septeuil jurent de se serrer autour de vous; et fidèles à leurs sermens, Ils moureront, s'il le faut, en vous deffendant, leur dernier soupir sera pour la patrie et leur dernier cry, Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive le Comité de Salut Public.

LE COCQ, THÉNENON (*secrét.*)

28

Les citoyens composant la société populaire de Vannes, département du Morbihan, expriment leur joie des succès et des victoires remportées par les armées de la République, et invitent la Convention à ne faire poser les armes qu'après l'entière ruine de Carthage.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La Sté republ. de Vannes, A la Conv.; Vannes, 23 Mess. II*] (2).

Citoyens Représentants,

La Vertu et la Justice, que vous avez proclamé au nom du Peuple français, ont frappés de stupeur les brigands coalisés; déjà, de toute part, ils prennent la fuite à l'aspect de nos indomptables phalanges républicaines, et dans 24 heures leurs restes impies ne souilleront plus le sol de la Liberté qu'ils profanoient.

Mais la guerre de la Liberté contre la tyrannie est une guerre à mort, et tant qu'il existera un ennemi de ce bien suprême, ses courageux défenseurs ne doivent cesser de frapper : anathème, par conséquent, à quiconque parlera de paix avant que le centre du gouvernement en ait donné le signal; Et pour nous éviter la douleur de la perte de quelques Régulus que l'amour de la Patrie enfenteroit sans doute, que le Sénat français ne désarme les Scipions de la République qu'après la ruine entière de Carthage, et la Liberté sera assise sur des bases inébranlables : une paix universelle et la tranquillité générale seront alors les fruits solides de vos soins

et de vos veilles, comme des sacrifices du Peuple que vous représentés si dignement.

FERN le fils (*présid.*), BACHELOT (*secrét.*),
ROUSSEAUX (*secrét.*), LECOINTE.

29

La société populaire de Quingey, département du Doubs, annonce la célébration d'une fête civique, et félicite la Convention sur ses travaux qui méritent la reconnaissance de tous les Français.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

[*Les Amis de la liberté et de l'égalité composant la Sté popul. de Quingey, à la Conv.; Quingey, 21 Prair. II*] (2).

Citoyens Représentans,

Nous venons vous faire part de la célébration de la fête à l'Etre Suprême qui a eu lieu hier avec toute la pompe, la grandeur et l'enthousiasme dont de vrais républicains doivent être pénétrés; Musique et chant exécutés avec la plus grande précision.

Le Conseil général du district, la Municipalité, le tribunal, le Comité de Surveillance et le juge de paix y ont assisté; la gendarmerie, la garde Nationale armée de piques ouvraient et fermoient la marche, un concours de monde de toutes les Communes des environs s'y est rendu et a partagé avec nous la joye dont nous sommes remplis, le spectacle étoit vraiment imposant.

Les instituteurs et institutrices précédés de leurs élèves portant des corbeilles de fleurs, les Citoyens ayant à la main des branches de chêne, les Citoyennes des fleurs aux 3 Couleurs, se sont rendus au temple dédié à l'Etre Suprême où un discours analogue à la fête a été prononcé, et a porté le dernier coup au fanatisme et à la superstition.

L'esprit public est digne de vous, les fonctionnaires publics y font exécuter les lois avec la plus grande vigueur; on n'y parle que de la Convention Nationale, on applaudit à ses grands travaux qui lui méritent la reconnaissance de tous les français et lui assurent la palme de l'immortalité.

S. et f.

GAUDIGNON (*présid.*), P. MOREAU (*secrét.*)
[et une signature (*secrét.*) illisible].

30

La société populaire de Savenay (3) témoigne sa joie des nouvelles victoires de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XLII, 115. M.U., XLII, 135; J. Fr., n° 670.
(2) C 314, pl. 1254, p. 15.

(1) P.V., XLII, 115.
(2) C 314, pl. 1254, p. 16.
(3) Loire-inférieure.
(4) P.V., XLII, 115.

[*Les Membres de la Sté Républ. et montagnarde de Savenay, à la Conv. : Savenay, 20 Mess. II*] (1).

Citoyens Représentants,

Il serait difficile de vous exprimer avec qu'elle enthousiasme et qu'elle transport d'allégresse, la Société populaire de Savenay a appris les victoires glorieuses et à jamais mémorables remportées sur les satellites des despotes coalisés. Des chants patriotiques, des danses autour de l'arbre de la Liberté, entremêlés de cris prolongés, Vive la République, la Convention, le Comité de Salut public, ont succédé à ces importantes nouvelles. L'effusion de notre joie a été, si l'on peut le dire, égale aux sentiments d'indignation et d'horreur que nous avons éprouvé au récit des attentats commis par des monstres envers deux intrépides et constants soutiens du peuple.

Oui, nous ne cesserons de le répéter avec tous les amis de la Liberté et de l'Egalité, restez, Citoyens Représentants, à votre poste, la patrie vous en convie.

S. et f.

DORCEMAINS (*secrét.*), LEMERCIER (*1^{re} secrét.*),
Z. R. BAGUEZ (*présid.*).

31

Les administrateurs du district de Mortagne, département de l'Orne, écrivent à la Convention nationale que des biens d'émigrés, estimés 7370 liv., ont été vendus 16950 liv.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (2).

32

La société populaire de Mont-d'Adour, département du Gers, félicite la Convention nationale sur ses travaux.

Renvoi au comité d'instruction publique (3).

[*La Sté popul. des amis de la Liberté et de l'Egalité, séante à Mont-d'Adour* (4), à la Conv. : *Mont-d'Adour, 10 Prair. II*] (5).

Représentans de la nation française,

Encore une fois vous avez bien mérité de la patrie, en rendant le décret immortel du 18 floréal.

Le fanatisme est terrassé, l'aristocratie anéantie, la calomnie confondue.

A l'exemple des anciens législateurs des peuples, vous avez solennellement reconnu l'existence d'un être-Suprême et l'immortalité de l'ame. Il ne manquait que cette dernière feuille aux lauriers qui

(1) C 314, pl. 1254, p. 17.

(2) P.V., XLII, 115. M.U., XLII, 136.

(3) P.V., XLII, 115.

(4) Ci-devant St-Mont, distr. de Nogaro, départ^t du Gers.

(5) C 314, pl. 1254, p. 18.

ceignent vos fronts; vos noms respectables inscrits au temple de mémoire passeront d'âge en âge à la postérité la plus reculée.

Puisse l'être suprême, que nous reconnaissons avec transport, puisse-t-il couronner vos travaux immortels et achever par Votre philosophie bienfaisante la liberté du monde.

Déjà, partisan sincère de notre système révolutionnaire, le peuple polonais se réveille et jette les fondemens de son bonheur. C'est à vous, législateurs philanthropiques, à lui prêter des moyens tyrannicides. Si le plus saint devoir d'un peuple opprimé est l'insurrection, le plus sacré d'un législateur puissant et libre est de lui prêter une main secourable et fraternelle. Que l'histoire de la révolution française et celle de nos actions héroïques soient donc traduites en langue polonaise; que cette nation généreuse sache ce que nous avons fait pour apprendre ce qu'elle doit faire.

Et toi, fameux Kosciusko, poursuis tes généreux efforts contre les oppresseurs de ton pays, et mérite le titre glorieux de restaurateur de la Liberté.

Tels sont, Citoyens législateurs, nos vœux bien ardents pour le bonheur et l'affranchissement des peuples; Veuillez y avoir égard en acceptant le témoignage de notre reconnaissance profonde.

VITAL Robert (*présid.*), DUBOS fils (*secrét.*),
CUTAREL (*secrét.*).

33

La société populaire de Vallée-d'Erieu, département de l'Ardèche, félicite la Convention nationale sur les mesures par elle prises pour protéger la justice et la vertu, la remercie de l'envoi du représentant du peuple Guyardin, qui, par son zèle et sa sagesse, a fait le bonheur du département de l'Ardèche : elle ajoute que les citoyens redoublent d'activité pour l'extraction du salpêtre, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[*La Sté popul., et republ. de vallée d'herieu à la Conv. : 20 mess. II*] (2).

Dignes Representans, d'un peuple Libre

La société populaire et républicaine de vallée d'herieu, cy-devant St fortunat, chef-lieu de canton, district de Coiron, département de l'ardèche, vient, conjointement avec la Municipalité, et le Comité de Surveillance, qui en sont membre, vous présenter leurs félicitations sur le décret solennel, et à jamais mémorable, par lequel vous avez déclaré à toutes les nations que le peuple français reconnoit l'existence de l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'ame.

Les ennemis de notre révolution, et de l'humanité, espéra[ie]nt sans doute qu'an dégradant le peuple, par l'affreux système de l'athéisme, et l'avil-

(1) P.V., XLII, 116.

(2) C 314, pl. 1254, p. 19.